

Info Marché du lait

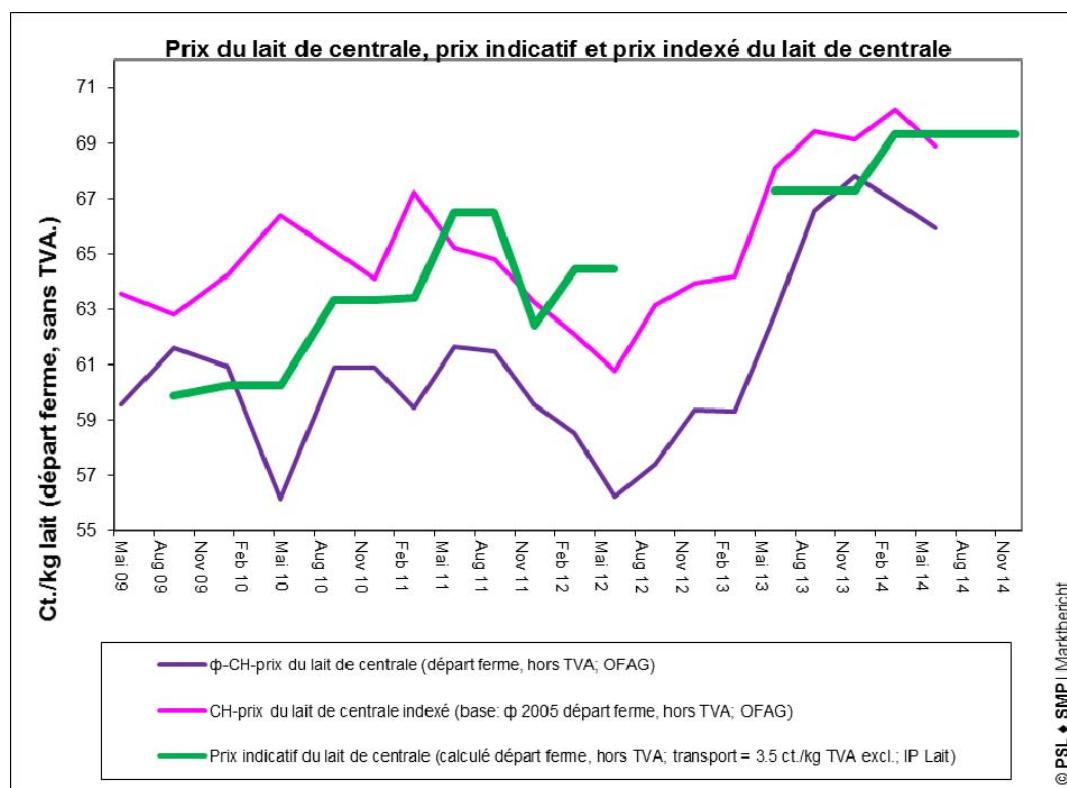
Berne, le 1^{er} septembre 2014

Le prix indicatif A reste à 71,0 ct. pour octobre à décembre 2014

L'Interprofession du lait (IP Lait) a maintenu le prix indicatif du lait A à 71,0 centimes franco rampe pour le quatrième trimestre 2014 (du 1^{er} octobre au 31 décembre). En l'absence d'une décision commune, le prix indicatif a été calculé comme convenu à partir de l'indice de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), ce qui donne exactement 71,06 centimes (franco rampe). Les débats ont été intenses, mais objectifs.

Le prix adopté est un prix franco rampe qui correspond en moyenne à un prix net départ ferme de 69,32 centimes par kilo de lait (4,0 % MG et 3,3 % protéine). Les autres valeurs de référence (prix indicatifs B et -C, prix LTO+ du lait transformé en fromage, etc.) figurent dans le dernier rapport sur la situation du marché de la FPSL. Vu l'évolution des prix à l'international, les prix B et C ont encore été revus à la baisse (marchés en déclin).

Comme les producteurs touchent en général un prix mixte résultant des prix A, B et C, on constate de nombreuses adaptations des prix. Par ailleurs, le taux de compensation de la différence de prix des matières premières (loi chocolatière) a encore été réduit à compter du 1^{er} août 2014, ce qui pourrait se manifester sous la forme d'une retenue. Fait important, ces deux éléments n'influent cependant pas directement sur le prix A, qui est lui déterminant pour le commerce de détail.



Les représentants des producteurs à l'IP Lait tiennent à ce que les adaptations (à la hausse ou à la baisse) obéissent toujours aux mêmes règles et que l'on ne « modifie pas les règles du jeu pendant la partie ». Par le passé, les hausses du prix indicatif ont toujours eu lieu avec un certain retard par rapport à l'indice. L'objectif reste inchangé : préserver la stabilité du marché aussi longtemps que possible.

Stefan Hagenbuch, FPSL

